

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10 JUL. 2017

Dossier complet le :

10 JUL. 2017

N° d'enregistrement :

F04117P0104

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Fegersheim.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **BORNERT**

Prénom **JULIEN**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Eurométropole de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAPLANE Pierre, Directeur Général des Services

RCS / SIRET

7 5 3 | 2 1 9 | 4 7 6 | 0 0 0 2 9

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique: n°15 n°12 Sous rubrique : Terrains de campings et de caravaning permanent	Terrains de camping et de caravaning permanent permettant l'accueil de plus de 6 emplacements de tentes caravanes ou résidences mobiles de loisirs et de moins de 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage comprenant :

- La voirie de desserte à partir du carrefour de la rd1083 + la voirie interne de distribution
- La plateforme de stationnement intégrant 4 emplacements + 1 emplacement accessible aux personnes à mobilité réduite
- 1 local d'accueil central pour les gestionnaires et les associations
- 5 blocs sanitaires comprenant douche évier et sanitaire
- L'insertion paysagère dans le site avec un cordon en terre végétale intégrant l'implantation d'arbres de hautes tiges

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'aménagement de l'aire d'accueil sur ce site est inscrit au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage 2011/2017 arrêté le 30/12/2011, et modifié par arrêté le 29/06/2012.

L'objectif de ce projet est d'augmenter la capacité d'accueil de l'Eurométropole de Strasbourg pour les gens du voyage et d'atteindre l'objectif est fixé par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage dans le cadre de la loi du 05/07/2000 relative à l'accueil qui à l'habitat des gens du voyage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent à :

- La création d'une plateforme de stationnement
- La viabilisation de l'aire d'accueil par la pose des réseaux secs et fluides ainsi que leur raccordement aux réseaux publics existants
- La création de la voie d'accès interne
- La voie de desserte à partir du rond point de la rd1083

La durée des travaux est estimée à 4 mois dès l'obtention du permis de construire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation et la gestion de ce dispositif seront assurées en interne par le service des gens du voyage de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'accès sera contrôlé par un portique d'accès et ne pourra se faire en dehors de la présence du gestionnaire de l'aire d'accueil et en dehors des périodes de mise en service de l'aire d'accueil.

L'aire sera occupée au maximum par 15 caravanes double essieu pour une durée de 6 à 9 mois consécutifs durant l'hiver et de 1 mois renouvelable une fois durant l'été.

En moyenne, il faut compter 3 occupants par caravane ce qui représente un total de 45 personnes lorsque l'aire est pleine.

Enfin, cette aire sera fermée 1 à 2 fois par an pour des travaux de maintenance et d'entretien, pour une durée maximale de 4 semaines.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'analyse d'impact potentiel et l'impact résiduel sur une éventuelle présence du grand hamster d'Alsace ont été réalisées en 2013 puis en avril 2016.

Aucune présence du grand hamster n'a été décelée.

La modification n°8 du POS de Fegersheim a également été réalisée et achevée fin 2016.

PC : Un permis de construire n° 67 137 17 V 0012 est en cours d'instruction depuis le 30 mai 2017

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur et largeur moyenne de l'aire d'accueil	environ 75m x 75m
Longueur et largeur moyenne de la voie de desserte	100m sur 6m
Superficie de l'ensemble du projet	6525 m ²
Nombre de place de stationnement VL	17 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet se situe sur la commune de Fegersheim le long de la Rd1083, en face du rond point Lilly et du cimetière israélite.

A ce jour il n'y a pas encore de nom de voirie définie par le conseil municipal de Fegersheim.

Mais courant de l'été 2017, l'actuel chemin rural sera dénommé : Impasse des champs (par délibération en juillet 2017).

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remarque : l'aire d'accueil se situe à moins de 100m du cimetière israélite de Fegersheim. Lors des études de présentation du projet le 3 juin 2017, le consistoire n'a émis aucune remarque à l'encontre du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remarque : les déblais issus de la terre végétale présente sur le site seront remodelés in-situ pour former un merlon de terre périphérique à l'aire d'accueil.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un amendement en matériaux de type gravier recyclé + béton + enrobés seront indispensables, à la construction de la plateforme de stationnement et des voiries.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface du projet représente 6 525m ² (aire d'accueil et voie de desserte). La proportion des revêtements imperméables de types toitures, chaussées, voirie places de stationnement représente à la louche 60% soit 3 900m ² tandis que les surfaces perméables (espaces vert, noue, merlon, etc...) équivaut à 40% soit 2 610m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remarque : il n'y aura pas de déplacement de trafic existant mais bel et bien la création d'un nouveau flux de voitures le long de la Rd1083. Comme énoncé précédemment, il faudra s'attendre à un surplus maximal de 45 voitures au débouché du nouveau carrefour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront très succinctes.</p> <p>Seules les voies d'accès à l'intérieur de l'aire seront partiellement éclairées ainsi que l'entrée principale et le terre central.</p> <p>Le projet sera conçu selon les directives actuelles sur l'émission lumineuse à savoir une baisse de l'intensité en heure creuse (de 22h à 6h).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il est inscrit à long terme l'aménagement de la ZA de Lipsheim Fegersheim qui par ailleurs a fait l'objet d'une étude d'impact (projet + de 100ha).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En novembre 2013, le service gens du voyage de l'Eurométropole de Strasbourg a instruit une demande d'examen au cas pour le projet d'aire d'accueil située rue du Dépôt à Mundolsheim. Ce projet affichait une capacité d'accueil de 21 places pour 0.8ha (contre 15 et 0.6ha), et n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact.

Au regard du formulaire rempli ci-dessus, nous n'estimons qu'il n'est pas nécessaire que ce nouveau projet obtienne un avis différent.

En complément, soyez convaincus que les études menées en amont de cette demande ont d'ores et déjà prévues la réalisation d'un cordon végétalisé en périphérie de l'aire, limitant ainsi les pollutions sonores et visuelles que pourraient générer le fort trafic issu de la proximité avec la Rd1083.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- AIP Grand Hamster - Rapport du commissaire enquêteur - Extrait du PLUI de la zone du projet - Étude d'impact menée dans le cadre du projet de ZA Lipsheim / Fegersheim.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Strasbourg

le, 15/06/2017

Signature


Pierre LAPLANE
Directeur Général des Services

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus